

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MAI 2022

Etaient présents : Mmes FRANCOIS, FUMEY, HERMET, LAURIER, SOUM-GLAUDE, VINCENT

Mrs : AZEMA, BETEILLE, CANAL, HERRERO, MICHEL, PALAU

Absents excusés : Mrs CASSAN, FOUCQUE, PONTIER

PRESENTATION PROJET PAYSAGER ET ARCHITECTURAL DU VALLON D'AIGUEBELLE

Madame Michèle ORLIAC, architecte et paysagiste conceptrice, Messieurs Miquel BATLLE et Grégoire ORLIAC, architectes et paysagistes ont présenté le projet d'aménagement paysager et architectural du vallon d'Aiguebelle avec une étude chiffrée sur les différentes phases de travaux. Le Conseil Municipal décide donc d'étudier le dossier lors d'une prochaine réunion afin de déterminer les secteurs à prioriser.

PROJET CITY STADE – DEMANDE DE SUBVENTION ET ACCORD PROJET DE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Le Conseil Municipal décide de faire une demande de subvention pour la création d'un city stade à proximité de la salle polyvalente sportive ainsi que l'installation d'agès de fitness dans l'espace liberté dans le cadre de la campagne gouvernementale nommée « 5 000 équipements sportifs de proximité » auprès de l'Agence Nationale du Sport.

RENOUVELLEMENT CDD

Le contrat aidé lié au Parcours Emploi Compétences se terminant au 31/05/2022, le Conseil Municipal décide de proposer un CDD d'un an à l'employé concerné.

LOCATION GÎTE STAGIAIRE OIT

Un gîte communal sera mis à disposition de la stagiaire de l'Office Intercommunal de Tourisme du 09 mai 2022 au 30 septembre 2022 moyennant un loyer mensuel de 250.00 € charges comprises.

REPOSE PRÉEMPTION

Suite à la décision du Conseil Municipal du 07 avril 2022 de préempter le bien cadastré section C n° 451 dans le village, le propriétaire donne son accord pour la vente dudit terrain au profit de la commune.

LANCEMENT APPEL D'OFFRES « REHABILITATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DU BOURG »

La commune a réceptionné les décisions d'aide pour le dossier de la « réhabilitation du réseau d'assainissement du bourg – priorité 1 et 2 du schéma d'assainissement » de la part de l'Agence de l'Eau, le Département et l'Etat (DETR) pour un montant global de 280 794.75 €. Ces

subventions correspondent à 76 % de la dépense prévue. Un appel d'offres pourra donc être lancé prochainement.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention pour les différentes associations pour lesquelles un courrier de demande écrite avec bilan financier et bilan d'actions a été réceptionnée.

De plus, l'assemblée octroie une subvention exceptionnelle à l'association « le comptoir des coccinelles » pour les futures animations au Musée des Vieux Métiers.

EMPLOIS SAISONNIERS

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de recruter des agents saisonniers compte-tenu de certains agents en congés annuels et d'un surcroit de travail pendant l'été. Les agents recrutés auront 18 ans révolus et posséderont le permis de conduire pour plus d'autonomie.

QUESTIONS DIVERSES

- Des frais engagés par un agent titulaire suite à un accident de travail lui seront remboursés
- Une réflexion approfondie sur l'ouverture du musée des Vieux Métiers en période estivale sera menée par l'équipe municipale.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 H 45

Le Maire

